

## MON ESPACE PERSONNEL



Simple, rapide et sécurisé, mon espace personnel me permet de suivre mon contrat dès la souscription et à tout moment.

En me connectant à mon espace personnel, je peux :

- ▶ prendre connaissance de mon relevé de points dépendance ;
- ▶ consulter mes garanties et **simuler le montant de ma rente** ;
- ▶ découvrir les dernières actualités en lien avec la dépendance.



## ME CONNECTER EN 5 ÉTAPES

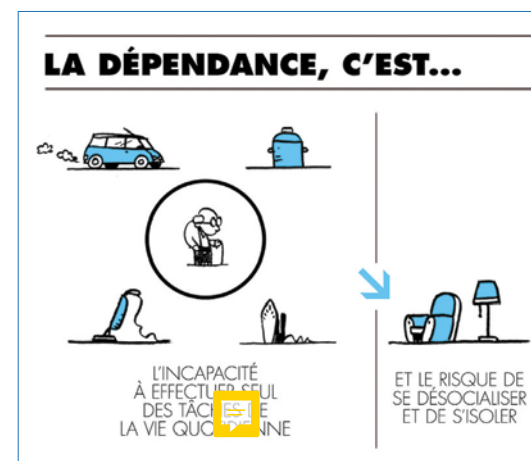
- 1 - Je me connecte sur <http://espace-dependance.ocirp.fr>
- 2 - Je clique sur « Inscription ».
- 3 - Je renseigne mon numéro d'affilié qui figure sur mon relevé d'unités dépendance.
- 4 - Je précise mes informations personnelles (nom, prénom(s), courriel).
- 5 - Je définis mon mot de passe.

## CONTACT

Pour toute question, l'accueil téléphonique est joignable au **01 85 56 14 14** du lundi au vendredi de 8h30 à 20h.

## ET SI ON PARLAIT ENFIN DE MA PROTECTION PERTE D'AUTONOMIE...

Avec **OCIRPDÉPENDANCE**  
Je bénéficie d'une assistance immédiate & d'une rente à tout moment



On parle de **dépendance totale** lorsque l'incapacité d'accomplir 3 des 4 actes de la vie courante est médicalement constatée. La personne relève alors du GIR 1 ou 2\*\*.

On parle de **dépendance partielle** lorsque l'incapacité d'accomplir 2 des 4 actes de la vie courante est médicalement constatée. La personne relève alors du GIR 3\*\*.

\* Actes de la vie courante : se nourrir, s'habiller, se laver, se déplacer.

\*\* GIR: groupes iso-ressources. Grille d'évaluation du degré de dépendance. On distingue 6 groupes, du plus autonome (GIR6) au plus dépendant (GIR1).

## UNE RENTE + UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL + DES SERVICES DÉDIÉS

### ▶ VOUS ÊTES SALARIÉ(E) ?

Votre employeur prend en charge 55% des cotisations. Reste 45% à votre charge.

La cotisation est fixée à 0,30 % du plafond de la Sécurité sociale, soit 9,93€ par mois. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la valeur d'acquisition du point s'élève à 1,223€.

### ▶ VOUS QUITTEZ L'ENTREPRISE ?

Vous pouvez continuer d'adhérer dans le cadre du droit de suite, sans sélection médicale et au même tarif, dans les 6 mois au départ de l'entreprise et ainsi continuer à bénéficier de votre garantie.

EN SAVOIR PLUS

# FACILITER MON QUOTIDIEN

## OCIRPDÉPENDANCE

### La garantie qui allie une rente, un accompagnement social et des services dédiés dès l'adhésion

En cas de dépendance totale ou partielle du salarié couvert ou de son parent, le bénéficiaire perçoit un complément financier. Selon la situation, la rente est versée le temps de la dépendance du salarié ou substituée par un capital en cas de dépendance partielle. Cette rente est associée à un accompagnement social et à des services dédiés dès l'adhésion.

### Les services dédiés à la personne en perte d'autonomie

Avec ses proches, la personne en situation de perte d'autonomie pourra être conseillée et accompagnée pour s'organiser et pouvoir bénéficier d'un service au choix.

La prise en charge partielle ou totale des frais sera étudiée en fonction des situations.

#### AU CHOIX

- ▶ Activité physique adaptée.
- ▶ Conseil nutrition par téléphone.
- ▶ Orientation vers des ateliers collectifs de prévention (alimentation, sommeil, coaching santé ou nutrition).
- ▶ Garde de nuit à domicile...
- ▶ Diagnostic à domicile d'un ergothérapeute.
- ▶ Prestation d'aide à domicile.
- ▶ Diverses prestations de bien-être (coiffure ou pédicure à domicile, livraison de courses alimentaires, et bien d'autres encore).

### Les services et l'accompagnement en faveur d'un aidant d'un proche en perte d'autonomie

Si je suis aidant d'un bénéficiaire de la garantie, je peux être conseillé et accompagné pour m'organiser.

La prise en charge partielle ou totale des frais sera étudiée en fonction des situations.



#### AU CHOIX

- ▶ Session de formation de l'aidant.
- ▶ Activité physique adaptée à domicile.
- ▶ Conseil nutrition.
- ▶ Suivi psychothérapeutique en libéral.
- ▶ Prestation d'aide à domicile.
- ▶ Prestations de bien-être (coiffure ou pédicure à domicile, livraison de courses alimentaires).
- ▶ Aide à l'achat de matériel adapté (paramédical...) possible.

## Faire face à cet aléa de la vie grâce à un accompagnement social sur mesure



### LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Il est proposé sur ces différentes thématiques :

- ▶ La famille : situation de dépendance, d'aidant, de harcèlement ou d'agression, conduites addictives...
- ▶ La santé : annonce d'une maladie, image de soi, gestion des douleurs, etc.
- ▶ La vie professionnelle : risques psychosociaux, état de stress au travail, situation d'agression, etc.

### L'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Les conseillers dédiés à l'assistance téléphonique apportent une aide et des conseils précieux dans les domaines de la vie courante et en matière de santé.

- ▶ Information juridique : habitations, vie professionnelle, allocations, fiscalité...
- ▶ Informations pratiques : consommation, documents administratifs (permis, CNI...), formations...
- ▶ Conseils et informations médicales : puériculture, hygiène de vie, addictions...



Un soutien psychosocial téléphonique réalisé par des psychologues cliniciens, des assistantes sociales ou des conseillères en économie sociale, peut être mis en place selon vos besoins et en toute confidentialité. Par ailleurs, des appels de convivialité sont envisageables afin de rompre l'isolement et faciliter la restauration d'une vie sociale.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Mon guide d'information est disponible à tout moment dans mon espace personnel Dépendance OCIRP.

L'accès au site Internet « Mon âge village » permet de s'informer et d'accéder à des services géolocalisés en fonction de son lieu de résidence.